

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AUX MEDIAS : ENJEUX EDUCATIFS ET SOCIETAUX

INSTITUTION PARTENAIRE

Association de prévention du site de la Villette (association loi 1901)

Pavillon des maquettes – 211 avenue Jean Jaurès – 75019 Paris - www.apsv.fr

Site internet dédié au projet d'éducation artistique et culturelle « Parcourir la Villette » : www.parcourirlavillette.fr.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Marie HATET, directrice adjointe

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Créée en 1986, l'APSV est une association administrée par les établissements culturels du site de la Villette. Elle intervient sur des actions de prévention spécialisée, d'insertion socio-professionnelle et de développement social (accès à la culture, lutte contre les discriminations) à Paris et en Seine-Saint-Denis. L'APSV a développé une expertise en matière de projets éducatifs et culturels à vocation sociale (Les Portes du Temps devenu C'est mon patrimoine, Démos, Parcourir la Villette, ça match au Zénith). Implantée au cœur du parc de la Villette, l'APSV développe des projets avec des établissements scolaires et des structures sociales de Paris, de Seine-Saint-Denis et d'autres départements franciliens.

Le développement des médias et des réseaux sociaux dans la vie des adolescents et des jeunes majeurs nécessite de développer des actions de prévention liées au numérique. Le pôle d'éducation à la citoyenneté et aux médias intervient dans la continuité de ces actions. Il s'inscrit au cœur de la démarche éducative de l'APSV et participe de son action globale en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique. L'APSV met en œuvre des cycles d'ateliers citoyenneté et numérique, des cycles de découverte des médias d'information, des cycles de prévention des conduites à risques sur Internet et les réseaux sociaux, ainsi qu'une formation des professionnels socioéducatifs. Elle s'adresse prioritairement aux jeunes des Réseaux d'éducation prioritaire et aux jeunes sous main de justice.

L'éducation aux médias est un levier pour accompagner les jeunes :

- Co-construction et mise en œuvre de projets médias : réalisations radios, presse, vidéos.
- Découverte des médias et de l'information (métiers, techniques, fonctionnement).
- Développement des compétences psychosociales et prévention des conduites à risques sur internet et les réseaux sociaux.
- Déconstruction des théories conspirationnistes.

Direction de la vie de campus et de l'engagement

L'APSV est identifiée comme un acteur de l'éducation à la citoyenneté et aux médias, mais aussi comme un espace-ressources sur ces questions pour les professionnels des secteurs sociaux et éducatifs. Elle contribue à la formation des intervenants socioéducatifs, et participe à la production de connaissances sur les enjeux de l'éducation aux médias.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

L'APSV souhaite contribuer à une réflexion collective sur les enjeux de l'éducation à la citoyenneté et aux médias pour la jeunesse. Pour cela, elle propose aux étudiants de :

- réaliser un état des lieux des actions d'éducation aux médias menées (par l'APSV et les autres acteurs éducatifs) et des typologies d'utilisateurs et de partenaires
- d'organiser un séminaire visant le partage de pratiques et une analyse des enjeux (association de chercheurs et d'experts) : proposition de déroulé, recherche d'intervenants, identification d'actions à valoriser, communication, évaluation
- de formaliser une restitution des échanges et des apports afin de partager les connaissances. Les étudiants seront force de proposition pour identifier des ressources à mobiliser et pour organiser les échanges.

PRÉREQUIS SOUHAITÉ POUR LES ÉTUDIANTS (FACULTATIF)

Intérêt pour la culture, l'éducation aux médias et l'action sociale.

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

Action sociale, éducation, éducation à la citoyenneté, prévention des conduites à risques sur internet et les réseaux sociaux

RÉSULTATS ATTENDUS

Etat des lieux.
Séminaire en mars 2023.
Restitution des échanges.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ?

Communication et diffusion des résultats sur les supports de l'APSV et auprès des partenaires institutionnels et socioéducatifs.

Exploitation des résultats dans le cadre de présentations et bilans effectués auprès des partenaires institutionnels et financiers de l'APSV.

Réajustement des actions éducatives.

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?

Usagers et professionnels de l'APSV, partenaires socioéducatifs (établissements scolaires, associations, unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, Point information jeunesse, Promeneurs du net...).

Partenaires institutionnels (ministère de la Culture, Préfectures, Ville de Paris...).

MÉTHODES DE TRAVAIL ENVISAGÉES ET MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Réunion mensuelle à l'APSV, échanges téléphoniques et par mail avec les chargées de mission référentes et la directrice adjointe de l'APSV, participation aux réunions de travail.

APPUI LOGISTIQUE FOURNI

L'APSV met à disposition des étudiants l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation du projet. L'APSV peut également mettre à disposition des étudiants un espace de travail.